

## ANNEXE 8

### PREDIAGNOSTIC RESIDENCE DE TOURISME

Il appartient à l'établissement demandeur du classement ou de sa révision de remplir le présent formulaire de pré-diagnostic en respectant l'ensemble des données à renseigner.

Ce document a pour objectif de permettre à l'établissement de se positionner et d'avoir une première évaluation de son unité sous un format plus synthétique que le tableau de classement afin de déterminer la catégorie de classement la plus pertinente.

Il sera transmis à l'organisme évaluateur accrédité par la Collectivité de Saint-Martin lors de la commande de la visite d'inspection en vue de l'obtention du classement dans la catégorie souhaitée

Il est recommandé à l'établissement de prendre plus particulièrement connaissance du tableau de classement des résidences de tourisme, du guide de contrôle, et de vérifier la méthode de validation du critère en cas de doute.

<b>Etablissement :</b> _____
Statut et forme juridique : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Ville : _____
Tél. : _____ Fax : _____
E-mail : _____
Site internet : _____
Numéro de SIRET : _____
Nom de l'exploitant : _____
Prénom de l'exploitant : _____
Nom du propriétaire du fond de commerce : _____

Nombre d'unités d'habitation : \_\_\_\_\_ Nombre de personnes susceptibles d'être accueillies : \_\_\_\_\_

Nombre de lits (nombre de personnes susceptibles d'être accueillies) : \_\_\_\_\_

Nombre de bâtiments : \_\_\_\_\_ Nombre d'étages par bâtiment : \_\_\_\_\_

Le nombre total d'appartements : \_\_\_\_\_ dont \_\_\_\_\_ % mis en location pour une durée minimale de 9 ans  
Soit \_\_\_\_\_ lits

La gestion est assurée pour l'ensemble de la résidence de tourisme par une seule personne physique ou morale, liée par contrat de louage ou mandat aux copropriétaires ou associés des sociétés d'attribution :

OUI  NON

Classement actuel :	<input type="checkbox"/> Non classé	<input type="checkbox"/> 1*	<input type="checkbox"/> 2*	<input type="checkbox"/> 3*	<input type="checkbox"/> 4*
Catégorie de classement demandée :	<input type="checkbox"/> 1*	<input type="checkbox"/> 2*	<input type="checkbox"/> 3*	<input type="checkbox"/> 4*	<input type="checkbox"/> 5*

#### 1. Equipements

##### Environnement extérieur de la résidence

Description des abords de la résidence :

- Présence de signalétique (entrée, parking, accueil etc...) (c.10)
- Présence d'une enseigne (c.11)
- Parc ou jardin (c.8) :  Surface du parc ou du jardin en m<sup>2</sup> : \_\_\_\_\_ (c.8)
- Type de mise en valeur des bâtiments (c.14) :  éclairage  végétaux  Autre, préciser : \_\_\_\_\_
- Service de transfert (c.17) propre ou mis en place à la demande du client

## Intérieurs et parties communes

### Hall de réception

Description des espaces communs :

- La résidence dispose d'un hall de réception avec un ou plusieurs salons aménagés (c.19)
- En cas d'arrivée tardive, service de remise de clefs (c.23)
- Présence d'un point d'eau (c.27)

### Mise à disposition de matériel

Mise à disposition d'équipements pour bébé : chaise haute et table à langer et/ou baignoire (c.25)

### Equipements électriques des locaux communs

Eclairage en bon état de fonctionnement (c.21) :  dans les couloirs  dégagements  locaux communs

## Unité d'habitation

### Surface habitable minimale par unité d'habitation en m<sup>2</sup>

(sanitaires et toilettes non compris)

Nombre d'unité d'habitation : \_\_\_\_\_ Nombre de types d'unités d'habitation : \_\_\_\_\_

Nom et description des types des unités d'habitation (studio, appartement 2 personnes, appartement 3 personnes...) à compléter dans le tableau suivant (c.31 à c.32)

Type d'unité d'habitation	Nb. d'UH	Séjour en m2	Surface de la chambre sup. en m2	Surface de la 2 <sup>ème</sup> chambre sup. en m2	Surface de la 3 <sup>ème</sup> chambre sup. en m2	Surface de la 4 <sup>ème</sup> chambre sup. en m2	Surface des sanitaires	Surface totale globalisée

Surface totale de l'unité majorée (1 pt par tranche de 10% de surface d'UH hors sanitaires) (c.33)

- Nb de points : \_\_\_\_\_

Unité d'habitation avec :  balcon ou loggia (3 m2)  Terrasse privée (5 m2) (c.34)

### Eclairage et équipement électrique de l'unité d'habitation

- Au moins deux points lumineux (hors sanitaire) dans chaque pièce (c.36)
- Eclairage en tête de lit avec interrupteur indépendant (c.37)

- Interrupteur éclairage central de l'UH près du lit (Va et vient) (c.40)
- Prise de courant libre dans l'UH (c.41)
- Informations sur les services et prestations disponibles dans chaque unité et mode de fonctionnement des appareils (c.44)
- Les UH sont équipées d'une télévision couleur avec télécommande (c.48)
- Télévision à écran plat dans toutes les UH équipées d'une télévision (c.49)
- Possibilité d'accéder à des chaînes internationales ou à des chaînes thématiques dans toutes les UH équipées d'une télévision (c.50)

## **Téléphonie et communication**

- Toutes les unités sont équipées d'un accès internet (c.52 et c.53)
  - par wifi
  - par adsl
  - par connexion bas débit

## **Sécurité**

- Affichage des consignes de sécurité (c.45)
- Toutes les fenêtres du rez-de-chaussée ou en coursive et donnant sur une allée disposent d'un dispositif de sécurité (c.46)
- Dispositif complémentaire de sécurisation de l'unité (c.47)

## **Literie**

- Dimension des lits simples (en cm) (c.71) :

Etoiles	Dimensions
1 - 2 - 3 - 4	90x190
5	90x190

- Dimension des lits doubles (en cm) (c.71) :

Etoiles	Dimensions
1 - 2	140x190
3 - 4 - 5	160x190

- Mise en place de lits aux dimensions majorés (en cm) (c. 72 et c.73) dans \_\_\_\_\_% des chambres
- Matelas haute densité (densité > 30kg) (c.74)  Autre, précisez : \_\_\_\_\_
- Lit supplémentaire pour bébé sur demande (c.75)
- Linge de lit fourni par unité (c.76)

**Descriptif du linge de lit:**

- Oreiller supplémentaire :  à disposition (c.77)  sur demande (c.78)
- Couverture/couette supplémentaire :  à disposition (c.77)  sur demande (c.78)
- Chaque chambre ou espace chambre de l'unité comprend deux tables de chevet ou équivalent par lit (c.81)

### **Equipement mobilier de l'unité d'habitation**

- Penderie ou système équivalent équipé de cintres (c.55)
- Cintres de qualité (c.56)
- Penderie ou système équivalent (c.57) :  fermée  ouverte
- Rangement étagé à plat pour le linge (étagère, commode) (c.65)
- La terrasse comprend deux assises ainsi qu'une table ou équivalent (c.59)
- A minima, toutes les unités comprennent un équipement de nettoyage du sol (c.61)
- Présence d'un miroir en pied (c.63)
- Présence d'une table (pour manger) et d'un nombre de sièges correspondant à la capacité maximum d'accueil de l'unité (c.64)
- Coffre-fort (c.66)

### **Equipements pour le confort des clients**

Système de climatisation et/ou de rafraîchissement d'air (c.54)

Système d'occultation extérieure ou intérieure proposé dans chaque pièce de sommeil (c.68) :

- Volets roulants  Persiennes  Doubles rideaux  Autre: \_\_\_\_\_

Précautions techniques prises pour assurer le confort acoustique (c.69, c.70) :

- Joints isophoniques  seuils suisses  double vitrage  Autre : \_\_\_\_\_

### **Cuisine ou coin cuisine**

- Présence d'une cuisine ou d'un coin cuisine équipé (c.83)

Chaque cuisine ou coin cuisine équipé(e) au minimum de :

- Plaques de cuisson ou une cuisinière électrique (c.84)
- Un évier avec robinet mélangeur ou mitigeur muni d'eau chaude et froide 24/24 (c.85)
- Un réfrigérateur (c.86)
- Un congélateur (c.87)
- Un placard de cuisine ou une armoire à étagères (c.88)
- La quantité de vaisselle de table non dépareillée minimum par personne (c.89) :

- 2 verres
  - 2 assiettes
  - 1 grande cuillère
  - 1 petite cuillère
  - 1 couteau
  - 1 fourchette
- Equipement minimum pour la préparation des repas (c.90) :
  - 1 saladier
  - 1 plat allant au four
  - 2 casseroles
  - 1 poêle
- Four ou micro-ondes multifonctions grill (c.91)
- Cafetière (c.94)
- Bouilloire (c.95)
- Hotte (c.96)
- Prise de courant électrique à proximité du plan de travail (c.98)
- 1 poubelle fermée (c.99)
- Un plan de travail hygiénique (c.100)
- Un panier d'accueil garni avec une dotation minimale à l'attention client (c.101)
- Machine à glaçon disponible dans la résidence (c.105)

### **Espace Salle d'eau – Salle de bains**

- Surface minimale de 1,5 m<sup>2</sup> en 1\*, 1,75 m<sup>2</sup> en 2\* et 3\* et de 2 m<sup>2</sup> en 4 et 5\* (c.106)
- Toutes les unités sont équipées de toilettes, d'une salle de bain particulière avec douche équipée et/ou système équivalent, + un lavabo avec robinet mitigeur, eau chaude et froide (c.107)
- Dans les unités de 2 pièces ou plus, les toilettes sont séparées de la salle de bains (c.110)
- Dans les unités de 3 pièces ou plus, les toilettes sont séparées de la salle de bains (c.111)
- L'unité dispose d'une salle d'eau supplémentaire si sa capacité est supérieure à 6 personnes : la salle d'eau comprend au minimum 1 lavabo + 1 douche ou 1 baignoire (c.112)
- Toutes les salles de bains et les WC doivent disposer d'une fenêtre pouvant être ouverte ou d'un système de ventilation conforme avec les normes de sécurité et d'hygiène (c.113)
- Douche et baignoire équipée de rideaux de douche ou pare douche ou douche à l'italienne (c.114)

### **Equipement des salles d'eau**

- Présence de 2 points lumineux dont 1 sur lavabo (c.115)
- Miroir (c.116)
- Tablette sous miroir ou plan vasque (c.117)
- Prise rasoir (c.118)
- Sèche-cheveux (c.119)
- Nécessaire d'hygiène sur demande (c.120)
- Produits d'accueil (c.121)
- Linge de toilette disponible par chambre en quantité suffisante (c.122) :
  - Serviettes : \_\_\_
  - Tapis de bains
  - Carré visage
  - Serviette de bains
  - Serviette mains
- Peignoir (c.123)

- Linge de toilette supplémentaire sur demande (c.124)
- Patères ou porte-serviette (c.126)
- Poubelles (c.127)

## **Equipements spécifiques**

### **Locaux et équipements spécifiques**

- Mise à disposition d'une buanderie réservée aux clients (lave-linge, sèche-linge, table et fer à repasser) ou service de lingerie (c.143)

### **Stationnement**

- Parking extérieur (c.15)
- Parking couvert (c.16)

### **Sécurité**

- Affichage des consignes de sécurité visible à chaque étage (c.29)

### **Ascenseurs**

- Un ou plusieurs ascenseurs (si les bâtiments ont 3 étages ou plus) (c.28)

## **2. Service au client**

### **Qualité et fiabilité de l'information client**

- Existence et utilisation d'un support d'information commerciale au choix (c.149)
- Comment sont présentées les conditions d'accès aux services proposés par l'établissement? (c.155)
  - Affichage dans les espaces communs
  - Livret d'accueil donné à la réception ou disponible dans les unités d'habitation
  - Autres, préciser : \_\_\_\_\_
- Support d'information commerciale en anglais (c.150)
- Support d'information commerciale dans deux langues étrangères dont l'anglais (c.151)
- Les informations diffusées sont actualisées et correspondent aux prestations de l'établissement (c.153)
- Existence d'un site internet en 2 langues incluant le français (c.156)

## Traitement de la réservation

- Réservation numérique possible (c.157)
- La réservation est toujours possible pendant les heures d'ouverture de la réception (c.158)

## Réception et accueil

Présence pour l'accueil : **En heure (c.169)**

1*	2*	3*	4*	5*
4	5	5	6	10

### Compétences et services en réception

- Client accompagné dans son installation sur demande (c.160)
- Un inventaire complet de l'équipement des studio/appartement est remis lors du check in (c.161)
- Paiement possible par carte de crédit (c.164)
- Les tarifs des chambres, les horaires d'ouverture de la réception et des autres points de vente sont présents de manière claire et lisible (c.165)
- Une information sur l'offre touristique locale est accessible et disponible pour le client (c.172)
- Personnel pratiquant l'anglais en plus du français (c.173)
- Personnel pratiquant deux langues étrangères dont l'anglais (c.174)

### Services annexes

- Bagagerie sécurisée disponible à l'arrivée et au départ des clients (c.163)
- Mise à disposition d'adaptateur(s) électrique(s) à la réception (c.167)
- Un ordinateur avec connexion internet est mis à disposition au niveau de la réception si la résidence ne dispose pas d'un business center (c.168)
- Service de nettoyage de l'unité en fin de séjour en option (c.187)
- Service de nettoyage de l'unité en fin de séjour gratuit (c.188)
- Nettoyage de l'unité en option pendant la durée du séjour (c.189)
- Les lits sont faits à l'arrivée du client (c.190)

## 3. Accessibilité et développement durable

### **Accessibilité aux personnes handicapées et/ou à mobilité réduite**

- Les supports d'information (guide, web,...) renseignent sur l'accessibilité de l'établissement (c.212)

- Sensibilisation du personnel à l'accueil des clients en situation de handicap (par ex. note interne) (c.213)

### **Environnement et développement durable**

- Sensibilisation du personnel et des collaborateurs à la gestion économe de l'énergie (c.199)
- Sensibilisation du personnel et des collaborateurs à la gestion économe de l'eau (c.200)
- Sensibilisation du personnel et des collaborateurs à la gestion économe des déchets (c.201)
- Mise en œuvre d'au moins une mesure de réduction de consommation d'eau (c.209)

*Précisions importantes relatives aux informations déclarées dans ce présent pré-diagnostic et dans le cadre d'une demande de classement d'une résidence de tourisme :*

Nom de l'établissement

Responsable d'exploitation

Déclare les informations fournies justes et sincères,

Fait à :

Date :

Signature :